

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
31 Mars 2017**

OBJET : Musée départemental Arles antique : Convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) pour la participation à des fouilles sur le site arlésien de La Verrerie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver le projet de convention de partenariat entre le département des Bouches du Rhône - Musée départemental Arles antique et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives dans le cadre de fouilles archéologiques sur le site arlésien de La Verrerie,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer cette convention, dont le projet est joint au rapport.

La dépense correspondante, soit 14 016 € sera prélevée sur le chapitre 011 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée